



## Donation , achat d'un bien et donation a l'un des enfants uniquement

Par **clasund**, le **12/01/2016** à **12:04**

Bonjour , ma belle mère désire acheter une maison et la mettre au nom de ma concubine uniquement en échange de prendre soin d'elle et de son plus jeune fils qui à des problemes de santé ( alcoolique ) et ne peut subvenir à ses besoins . Est ce légal ?

Par **youris**, le **12/01/2016** à **17:28**

bonjour,

une donation avec charges est possible, cela signifie que si les charges ne sont pas exécutées la donation pourra être annulée.

donc avant d'accepter, il faut bien mesurer l'ampleur des obligations acceptées.

voir ce lien:

<http://www.leblogpatrimoine.com/strategie/comment-renforcer-lefficacite-dune-donation-avec-charge.html>

il existe des donations souvent à des associations qui sont annulées plusieurs dizaines d'années après parce que les donataires n'ont pas exécutés leurs obligations et c'est souvent à la demande des héritiers.

salutations